

Morphologie verbale

N.B. 1. Ne sont traitées ici que les formes simples.

N.B. 2. La présentation qui est faite ici de la morphologie verbale (et spécialement de la question des désinences) diffère sensiblement de celle adoptée entre autres dans la grammaire de Schanen & Confais. Voir à ce sujet Poitou 1997.

Généralités

Le paradigme verbal est constitué de cinq sous-paradigmes, correspondant aux catégories grammaticales suivantes : indicatif présent, subjonctif I présent, impératif, indicatif prétérit, subjonctif II présent.

S'y ajoutent les trois formes dites "nominales" de l'infinitif, du participe I et du participe II.

Chaque sous-paradigme est constitué de formes correspondant aux différentes personnes. Aux première et troisième personnes du pluriel correspond toujours la même forme verbale (la distinction se fait par des pronoms différents).

Verbes faibles et verbes forts

Les verbes dont le prétérit se forme avec *-(e)t* sont appelés **verbes faibles**. A côté des verbes faibles réguliers, on distingue les sept **verbes "prétérito-présents"** (les verbes de modalité et *wissen*), huit **verbes faibles à alternance vocalique** (*bringen, nennen, senden*, etc.) et le verbe *haben*.

Les autres verbes sont appelés **verbes forts**. Ils ont tous au prétérit un radical différent de celui de l'infinitif.

Pour certains verbes, il y a hésitation entre le type faible et le type fort, hésitation aussi parfois sur la forme du radical. Voir la fiche "Morphologie verbale : hésitations"

Désinences

Les désinences intervenant dans le paradigme verbal sont au nombre de cinq et elles présentent deux variantes, avec ou sans *-e* : *-(e)* (c'est-à-dire sans consonne : *-e* ou rien), *-(e)st*, *-(e)t*, *-(e)n*, *-end*. Le choix de la réalisation dépend de la valeur grammaticale, de la finale du segment auquel la désinence est adjointe et du type d'énoncé (oral, écrit, littéraire, familier, etc.).

Indicatif présent, subjonctif I présent, impératif et participe I

Les formes de ces trois sous-paradigmes sont construites à partir d'un même radical, qui est aussi celui de l'infinitif et du participe I. A ce radical s'ajoutent des désinences de personne.

	Indicatif présent		Subjonctif I présent		Impératif	
Sing 1 ^{ère}	spiel-e	arbeit-e	spiel-e	arbeit-e		
Sing. 2 ^e	spiel-st	arbeit-est	spiel-est	arbeit-est	spiel-e	arbeit-e
Sing 3 ^e	spiel-t	spiel-est	spiel-e	arbeit-e		
Pl. 1 ^{ère} /3 ^e	spiel-en	arbeit-en	spiel-en	arbeit-en		
Pl. 2 ^e	spiel-t	arbeit-et	spiel-et	arbeit-et	spiel-t	arbeit-et

Infinitif : *spiel-en, arbeit-en*. Participe I : *spiel-end, arbeit-end*.

Remarques :

1. A la première personne du singulier de l'indicatif présent ainsi qu'à la deuxième du singulier de l'impératif, il peut y avoir absence de *-e*, surtout à l'oral, selon la finale du radical : elle ne peut l'être pour les verbes dont le radical se termine par une occlusive dentale (*-t, -d, -n*).

Heute mach ich etwas anderes. Geh zum Bäcker!

Par contre, la réalisation en *-e* est normale au subjonctif I présent (*er*) *spiele* – employé essentiellement à l'écrit.

2. Le choix entre *-st* et *-est*, de même qu'entre *-t* et *-et* dépend :

– des valeurs grammaticales : pour les formes – très rares en langue standard actuelle – du subjonctif I présent, la réalisation est régulièrement avec *-e* (*-est* ou *-et*) ;

– de la finale du radical : la réalisation *-est/-et* est obligatoire après des occlusives dentales (*-d-, -t-*), de même qu'après les groupes consonantiques "consonne non nasale + nasale") : (*du*) *schneidest, bietest, rechnest, atmest*.

Cas particuliers

1. *sein*.

– pas de *-e* pour les formes de subjonctif I 1^{ère} et 3^e Sing. ni pour l'impératif présent 2^e Sing. : (*ich/er*) *sei* ; pour les formes de subjonctif I, il y a hésitation entre *seist* et *seiest*.

2. Verbes "prétérito-présents" (*dürfen, können, mögen, müssen, sollen, wollen, wissen*).

– l'indicatif présent singulier a la forme d'un prétérit fort avec un radical différent pour certains : *darf, kann, mag, muss, soll, will, weiß*. Les désinences de personne sont également celles du prétérit fort.

3. Pour certains verbes forts, il y a changement vocalique dans les cas suivants :

– verbes forts en *-e-* aux deuxième et troisième personnes de l'indicatif présent et à la deuxième singulier de l'impératif :

lesen : du liest, er liest, lies (pas de *-e* à l'impératif)

treten : du trittst, er tritt, tritt (pas de *-e* à l'impératif)

– verbes forts en *-a-* aux deuxième et troisième personnes de l'indicatif présent :

schlagen : du schlägst, er schlägt

halten : (du) hältst (pas de *-e-*), (er) hält

4. Pour certains verbes, il y a simplification ou assimilation des consonnes finales :

haben : du hast, er hat. – La voyelle radicale est longue dans *haben* et *habe*, brève dans les autres formes (monosyllabiques). A l'indicatif présent 1^{ère} Sing., les deux variantes possibles sont donc : *habe* [ha:b@] et *hab* [hap].

lesen : (du/er) liest ; lassen : (du/er) lässt) ; halten : (du) hältst

Indicatif prétérit

Verbes faibles

Le prétérit se forme avec *-t* ou *-et* (selon la finale du radical) et les désinences de personnes.

	Indicatif prétérit	
Sing 1 ^{ère}	spiel-t-e	arbeit-et-e
Sing. 2 ^e	spiel-t-est	arbeit-et-est
Sing 3 ^e	spiel-t-e	spiel-et-e
Pl. 1 ^{ère} /3 ^e	spiel-t-en	arbeit-et-en
Pl. 2 ^e	spiel-t-et	arbeit-et-et

Remarque :

– après la dentale *-t-* du prétérit, les désinences de personnes sont réalisées avec *-e*. A l'oral, ce *-e* est parfois élide aux 1^{ère} et 3^e singulier.

Cas particuliers :

1. Verbes "prétérito-présents" : radical de l'infinitif (sauf pour *wissen*) sans Umlaut : (*ich*) *durfte, konnte, mochte, musste, sollte, wollte, wusste*.

2. Verbes faibles à alternance vocalique : radical en *-a-* : (*er*) *dachte, brachte, brannte, kannte, nannte, rannte, sandte, wandte*.

3. *haben* : (*ich*) *hatte*, etc.

Verbes forts

Pour tous les verbes forts, le radical du prétérit est distinct de celui de l'indicatif présent. Voir ses formes dans tout bon ouvrage.

Aux 2^e Sing et Pl., la réalisation de la désinence dépend de la finale du radicale. Les variantes avec *-e-* apparaissent après occlusive dentale (*-d-, -t-*) et souvent aussi après sifflante ((*du*) *risset*)

Les désinences de personne sont réalisées comme suit :

Sing 1 ^{ère}	ging-	schnitt	wurd-e
Sing. 2 ^e	ging-st	schnitt-est	wurd -est

Sing 3 ^e	ging-	schnitt	wurd -e
Pl. 1 ^{ère} /3 ^e	ging-en	schnitt-en	wurd -en
Pl. 2 ^e	ging-t	schnitt-et	wurd -et

Subjonctif II présent

Verbes faibles

Pour les verbes faibles réguliers, les formes sont identiques à celles du prétérit.

Verbes "prétérito-présents" : il y a inflexion de la voyelle radicale pour (*ich*) *dürfte, könnte, möchte, müsste, wüsste*.

Verbes faibles irréguliers : voyelle radicale [ɛ], écrite <ä> ou <e> : (*er*) *dächte, brächte, brennte, konnte, nennte, rennte, sendete, wendete*

Verbes forts

Radical du prétérit + inflexion. Les désinences sont réalisées généralement avec -e, qui peut cependant être éliidé (sauf après dentale) : (*ich*) *wäre/wär (wenn ich ein Vöglein wär)*

	Indicatif présent		Subjonctif I présent	
Sing 1 ^{ère}	spiel-t-e	arbeit-et-e	dürf-t-e	schlüg-e
Sing. 2 ^e	spiel-t-est	arbeit-et-est	dürf -t-est	schlüg -est
Sing 3 ^e	spiel-t-e	spiel-et-e	dürf -t-e	schlüg -e
Pl. 1 ^{ère} /3 ^e	spiel-t-en	arbeit-et-en	dürf -t-en	schlüg -en
Pl. 2 ^e	spiel-t-et	arbeit-et-et	dürf -t-et	schlüg -et

N.B. Pour certains verbes forts, la voyelle radicale est différente de celle de l'indicatif prétérit : *empfahl – empföhle, stand – stände/stünde*.

Participe II

1. Le participe II se forme avec ou sans *ge-*. La réalisation dépend de la place de l'accent : quand l'accent principal du verbe porte sur la première syllabe du radical, *ge-* est obligatoire ; il est absent dans les autres cas.

lesen – gelesen, (weg)gehen : weggegangen

irritieren – irritiert ; beantworten – beantwortet ; prophezeien – prophezeit

Les verbes dont le participe II se forme sans *ge-* sont essentiellement les verbes à préfixe inséparable (et inaccentué) et les verbes en *-ieren*.

2. Le participe II des verbes faibles se forment avec *-(e)t* : *ge-spiel-t, ge-arbeit-et*. Le choix de la réalisation avec ou sans *-e-* dépend de la finale du radical.

Pour les verbes "prétérito-présents" et les verbes à alternance vocalique, le radical utilisé est celui du prétérit : *gedurft, gekonnt, gebracht, gerannt, gesandt*.

3. Le participe II des verbes forts se forme avec *-en*, ajouté à un radical spécifique :

– soit identique à celui de l'infinitif : *waschen – gewaschen* ;

– soit identique à celui du prétérit : *steigen – gestiegen* ;

– soit différent de celui de l'indicatif et du prétérit : *nehmen – genommen*.